

# Elargissement de l'U.E. et tendances sectorielles du commerce extérieur et de l'activité économique de la Belgique<sup>1</sup>

par Alain de Crombrugghe<sup>2</sup>

## ABSTRACT

Cet article analyse les données de produit national et de commerce extérieur de la Belgique au cours de 10 dernières années pour faire apparaître les grandes tendances suite au développement du commerce avec les pays d'Europe Centrale et Orientale, principalement la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque. La confrontation des données de PIB et d'avantage comparé révélé (ACR) confirment le lien entre croissance de la production et capacité d'exporter de la Belgique. Mais les données d'ACR montrent aussi une modification des spécialisations de ces pays aussi bien que de la Belgique. En outre, le commerce intra-branche s'est intensifié. Il apparaît donc qu'aucun secteur de l'industrie belge n'est à l'abri de la concurrence, mais qu'aucun n'est condamné non plus. Certaines évolutions de l'activité belge sont dominées par d'autres tendances que le commerce avec les NEM: la croissance du secteur des services ou les efforts de hausse de productivité dans le textile et l'habillement sont d'abord des tendances internes aux économies industrielles avancées. En outre, les parts de marché et les taux de croissance des exportations et des importations révèlent l'importance de la concurrence venant désormais d'Asie et du reste du monde. Les NEM ne sont plus seulement des concurrents, ils deviennent des partenaires d'une organisation efficace du travail en réseau et d'une recherche de la qualité et de la taille optimale en Europe pour faire face aux défis du commerce mondial.

---

<sup>1</sup> Ce texte est une version légèrement remaniée de "Implications de l'élargissement pour le commerce international de la Belgique", Chapitre 3 de l'étude GEPE (2004) "Les conséquences micro-économiques de l'élargissement de l'Union Européenne" commandée par l'IRRI et la FEB et présentée au public le 29 mars 2004.

<sup>2</sup> Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 61 rue de Bruxelles, B-5000 Namur et Collège d'Europe, [alain.decrombrugghe@fundp.ac.be](mailto:alain.decrombrugghe@fundp.ac.be). Je remercie les professeurs Jean-Claude Koeune et Sylvain Plasschaert de leurs commentaires et suggestions ainsi que MM. Velge, Roosen & de Kerchove de leurs questions. Ceci n'engage pas leur responsabilité dans le contenu de la présente analyse.

# Elargissement de l'U.E. et tendances sectorielles du commerce extérieur et de l'activité économique de la Belgique

par Alain de Crombrughe

## **0. Introduction : Ajustements et grandes tendances de l'activité économique belge**

Le 1 mai 2004, dix nouveaux Etats auront rejoint l'Union Européenne. Parmi ces dix états, huit proviennent d'Europe Centrale et Orientale et ont engagé depuis 1989 un processus rapide de transition de l'économie planifiée à une économie de marché inspirée par l'adoption de l'acquis communautaire européen. L'accession à l'U.E. permettra aux nouveaux membres de participer pleinement au processus de décision de l'U.E. auquel ils ont, certes, déjà été associés de plus en plus étroitement. Les derniers secteurs sensibles connaîtront une réglementation commune, si pas toujours immédiatement uniforme. Les mesures contingentes de protection, telles que les droits anti-dumping seront définitivement abandonnées, laissant place au droit de la concurrence.

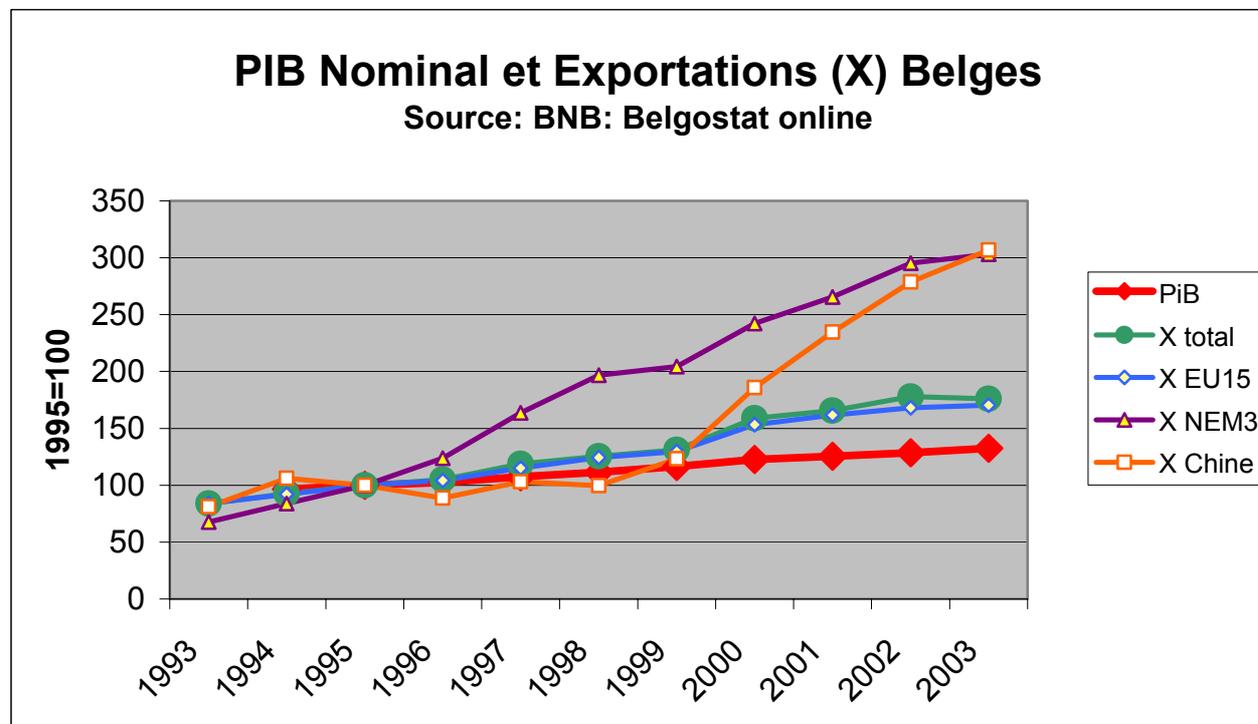
Des accords commerciaux ont déjà progressivement mais aussi fortement facilité le commerce entre ces nouveaux états membres et le reste de l'U.E. depuis 1991. Ces états sont les partenaires avec lesquels le commerce a connu la plus forte croissance au cours de la décennie 1990, partant certes de très bas. Le graphique 1 montre le triplement du commerce en euros courants avec les trois nouveaux états membres (NEM3) les plus peuplés (Pologne, Hongrie, Tchéquie). Il est donc déjà possible de voir émerger des tendances dans les échanges et d'en chercher des interprétations économiques. En outre, le graphique suggère qu'il faudra déjà tenir compte d'autres partenaires tels que la Chine. Ces interprétations permettent de mieux cerner les défis de l'avenir, sans pour autant mener à des prédictions précises. Le commerce Est-Ouest est encore appelé à croître dans les prochaines années, non seulement sous l'effet de l'ouverture européenne, mais aussi et surtout sous l'effet de la croissance économique attendue dans les nouveaux états membres.

Le but de ce papier est d'identifier les grandes évolutions de l'activité productive et de l'emploi en Belgique dans le contexte de l'évolution du commerce international, en particulier des échanges avec les pays qui rejoignent l'Union Européenne le 1 mai 2004. La perspective est sectorielle. Cette approche tente d'analyser la crainte bien compréhensible que le développement du commerce avec les nouveaux états membres n'amène une concurrence qui mette à mal de nombreux pans de l'économie belge. La certitude que certaines branches d'activités profiteront, elles, de ce développement n'enlève rien au risque que la réorientation de l'activité vers ces activités soit chaotique, coûteuse ou insuffisante. Sans pouvoir donner de recettes de succès assuré, le papier espère aider à situer les principaux défis sectoriels.

Trois grandes tendances de transformations sectorielles ressortent actuellement bien au-delà du seul contexte des échanges avec l'Europe centrale. La première est une intensification de la concurrence globale touchant particulièrement certaines

branches de l'industrie. Dans certaines cas, cette concurrence sectorielle vient plus encore de pays asiatiques que des nouveaux états membres de l'U.E.

**Graphique 3.1.** Indice du PIB de l'U.E. 15 et du commerce avec 3 groupes de partenaires.



Trois grandes tendances de transformations sectorielles ressortent actuellement bien au-delà du seul contexte des échanges avec l'Europe centrale. La première est une intensification de la concurrence globale touchant particulièrement certaines branches de l'industrie. Dans certaines cas, cette concurrence sectorielle vient plus encore de pays asiatiques que des nouveaux états membres de l'U.E.

La deuxième tendance est une diversification des échanges à l'intérieur même des branches d'activité: dans chaque pays, il y a de plus en plus d'importations et d'exportations à l'intérieur d'une même branche de l'industrie. Ceci est lié à une recherche de qualité et d'économies d'échelle au niveau des firmes. Cette recherche de spécialisation intra-sectorielle entraîne aussi une fragmentation des étapes de la production d'un même bien entre plusieurs lieux.

La troisième tendance est la poursuite du développement du secteur des services. Ce développement s'explique partiellement par la demande de services liés à l'évolution du commerce, partiellement par l'appel des firmes industrielles à des fournisseurs spécialisés pour certains services, et partiellement par l'évolution de la demande domestique de services, en particulier ceux qui sont liés à la santé et à la vieillesse.

La suite de l'étude est divisée en 4 parties. La section I précisera les 3 grandes tendances esquissées dans l'introduction. La deuxième section examinera plus en

détail l'évolution des branches d'activité industrielle<sup>3</sup>, les bien industriels comptant pour plus des trois quarts du commerce extérieur belge. L'analyse statistique, pour ce qui est des partenaires d'Europe centrale, se limitera à la situation des 3 principaux exportateurs parmi les nouveaux états membres de l'UE: la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque. La troisième section s'interrogera sur la soutenabilité des évolutions observées dans les premières sections. La section IV conclut par quelques implications de politique économique.

## **I. Trois grandes tendances**

### **1. Avantage comparé et réorganisation de la production et du commerce**

La motivation première du commerce international est toujours de trouver un fournisseur qui demande un prix moins élevé et un acheteur qui paie davantage que les partenaires qu'on peut trouver sur le marché domestique. Il y a donc un gain global au commerce dans chaque pays, pourvu que personne ne puisse abuser d'une position de force. Ce gain global n'est pas toujours uniformément réparti entre facteurs de production domestiques. Les fournisseurs domestiques évincés par les fournisseurs étrangers peuvent même être perdants, si leurs possibilités de réorientation vers les productions fortement demandées à l'étranger sont trop limitées.

Le commerce est un processus de "création destructrice", il réduit la demande de travail dans certains domaines pour l'augmenter dans d'autres (dont celui des activités commerciales elles-mêmes d'ailleurs). Pourvu que les ressources (travail, capital, savoir-faire et autres) puissent quitter les domaines moins demandés pour s'orienter vers ceux qui se développent, le processus aboutira à une création nette de revenus, sans destruction nette d'emploi<sup>4</sup>. Le même processus opère d'ailleurs à l'intérieur même de chaque pays quand un nouveau produit en remplace un ancien ou quand les préférences des consommateurs ou de l'Etat s'orientent vers de nouveaux domaines, comme on le voit aujourd'hui avec la croissance de la demande de soins de santé et d'autres services.

Le tableau 1 donne un aperçu de la situation de valeur ajoutée (à prix constants de 1995) et d'emploi, en 2002 par rapport à 1995, des branches industrielles belges recensées par la Banque Nationale de Belgique dans ses statistiques de Produit Intérieur Brut (P.I.B.)<sup>5</sup>. Il donne aussi la part de chaque branche dans la valeur

---

<sup>3</sup> La classification par branche des données de production et d'emploi de la Banque Nationale de Belgique diffère de la classification CTCI2 des données de commerce international publiées par l'OCDE et par les Nations-Unies. Dans chaque tableau de données, la correspondance utilisée sera clairement indiquée.

<sup>4</sup> La non-destruction (et non-crédation aussi d'ailleurs) d'emplois est un résultat de plus ou moins long terme. Il demande la mobilité des facteurs employés (travail mais aussi capital) et, dans certains cas, un ajustement des prix relatifs des facteurs. Ainsi, en cas de concurrence accrue de pays à main d'œuvre abondante, le maintien de l'emploi de la main d'œuvre dans les pays à main d'œuvre rare et chère demande soit une baisse des salaires soit un investissement massif dans une hausse de productivité de la main d'œuvre ou une combinaison des deux.

<sup>5</sup> Le choix des périodes d'observation a été dicté par la disponibilité des données. Les données de production de Belgostat Online (BNB) commencent en 1995 et finissent en 2002. Les données de l'OCDE disponibles sur CD-Rom aux FUNDP pour la Belgique et la Tchèque commencent en 1993 (1992 pour la Hongrie et la Pologne) et finissent en 2000 (1999 pour certains partenaires de la Hongrie et de la Pologne). Pour 2002, il a fallu recourir aux données de commerce des Nations-Unies (Comtrade), mais elles réunissent la Belgique et le Luxembourg

ajoutée et dans l'emploi en 2002, ce qui permet de situer sa place dans l'économie belge. Le tableau donne ensuite une idée de la position exportatrice<sup>6</sup> de chaque branche de l'industrie belge en 2002 (le rapport exportation sur importations, aussi appelé avantage comparé révélé (ACR)), et la part de la branche dans le commerce extérieur belge total<sup>7</sup>.

**Tableau 1.** Belgique :

Evolution sectorielle de la valeur ajoutée et de l'emploi et état sectoriel du commerce extérieur.

SECTEURS	DONNEES DE PRODUCTION BELGE					DONNEES DE COMMERCE		
	source	Valeur Ajoutée		Nombre d'emplois		source	UEBL	UEBL
	BNB	Rapport	Part	Rapport	Part	UN	Part 2002	ACR
	PIB	2002/1995	2002	2002/1995	2002	CTCI 2	$(X_i+M_i)/(X+M)$	$(X_i/M_i)/(X/M)$
Agro-alimentaire	DA	<b>1,14</b>	2,65	0,99	2,33	0	7,05	1,09
<b>Textile-Habillement</b>	DB	<b>0,95</b>	0,95	<b>0,74</b>	1,17	65+84	4,79	<b>1,15</b>
Bois, meubles	DD	<b>1,22</b>	0,31	<b>0,91</b>	0,35	82	0,93	0,78
Papier, carton, imprimes	DE	1,06	1,45	0,96	1,25	64	1,96	1,00
Combustibles, raffinage	DF	<b>1,34</b>	0,51	<b>0,90</b>	0,13	3	5,95	0,52
<b>Chimie sauf plastique</b>	DG	<b>1,13</b>	3,62	<b>1,01</b>	1,72	5-58	20,44	<b>1,05</b>
<b>Plastique, caoutchouc</b>	DH	<b>1,18</b>	0,76	<b>1,09</b>	0,62	58	4,29	<b>1,64</b>
Minéraux non-métal	DI	<b>0,99</b>	0,98	0,94	0,83	66	7,55	1,04
Métaux	DJ	<b>0,95</b>	2,54	0,95	2,39	67a 69	6,80	1,25
Machines et équipements	DK	<b>1,19</b>	1,19	0,98	1,02	71a 74	6,84	0,87
<b>Eq. Electrique et electroni.</b>	DL	<b>0,98</b>	1,44	<b>0,90</b>	1,25	75 a 77	7,94	<b>0,81</b>
Matériel de Transport	DM	<b>0,95</b>	1,60	0,96	1,46	78 a 79	13,19	1,11
Autres industries	DN	<b>1,15</b>	0,61	<b>0,88</b>	0,72	89	3,06	0,94
Autres biens	-	-	0	-	0	autres	9,21	-
TOTAL INDUSTRIE	somme	1,08	18,29	0,94	15,3	-	100,00	1,07
TOTAL Belgique	Total	1,14	100	1,08	100	-	-	-
numero de colonne	1	2	3	4	5	6	7	8

Commentaires pour la production belge:

**Italiques gras** : Reculs importants : rapport 2002/1995 inférieur à 1 pour la Valeur ajoutée et à 0,94 (moyenne de l'industrie) pour l'Emploi. **Ordinaire gras** : Avancées importantes : rapport 2002/1995 supérieur à 1,08 (moyenne de l'industrie) pour la Valeur ajoutée, et à 1 pour l'Emploi.

Commentaires pour le commerce international:

Colonne 7 : part du secteur i dans le commerce total de la Belgique.

Colonne 8 : Rapports multilatéraux corrigés : Exportations totales (X)/Importations totales (M):  $[(X_i/M_i)/(X/M)]$

Sources :

Calculs propres à partir de Belgostat-online (Banque Nationale de Belgique) données belges et des statistiques en ligne des Nations-Unies : Comtrade : <http://unstats.un.org/unsd/comtrade/> données Belgique et Luxembourg

Le tableau 1 révèle d'abord quelques évolutions générales. Il y a une augmentation nette de la production dans l'industrie (8%) et davantage encore dans l'ensemble (14%). L'emploi augmente, lui, de 8% en Belgique en 7 ans, principalement dans le

jusqu'en 1997, d'où la réunion des deux pays pour les données 2002 également pour une comparaison avec 1995. Cette période correspond plus ou moins à un cycle macroéconomique complet pour la production (d'un creux à un creux).

<sup>6</sup> Cette étude utilise toujours le rapport sectoriel (i) "corrigé" par la balance commerciale globale ( $X=\sum X_i$ ): il s'agit donc de  $(X_i/M_i)/(X/M)$ .

<sup>7</sup> Dans les tableaux, les parts du commerce sont calculées sur les exportations et les importations :  $S_i=(X_i+M_i)/(X+M)$ .

secteur des services, car il baisse dans l'industrie<sup>8</sup>. Il y a une évolution divergente de l'emploi et de la production dans certaines branches de l'industrie, les branches dont la productivité du travail était la plus faible ayant perdu le plus d'emploi<sup>9</sup> (textile-habillement, principalement).

Il est plus difficile de relier l'évolution sectorielle de la production et de l'emploi à la position dans le commerce extérieur. Les branches exportatrices nettes (rapport supérieur à 1 dans la colonne 8) n'ont pas toutes pu augmenter la production et l'emploi. La chimie et les plastiques y sont parvenus, l'agro-alimentaire pratiquement aussi, mais pas les 4 autres branches industrielles exportatrices nettes.

Pour préciser l'effet du commerce extérieur par branche, il est utile de regarder aussi la position exportatrice des partenaires et son évolution. Le tableau 2 indique donc si une branche était exportatrice nette (1) ou importatrice nette (0) en 1995 pour la Belgique et pour les 3 nouveaux états membres qui exportent le plus (République Tchèque, Hongrie, Pologne). En outre, un signe + indique un renforcement des exportations entre 1995 et 2002 (le rapport X/M augmente quel qu'il soit en 95), tandis qu'un signe – indique une tendance à l'affaiblissement des exportations par rapport aux importations.

**Tableau 2:** Avantage comparé révélé en 1995 et évolution en 2002 : Belgique + NEM3.

SECTEURS	DONNEES DE COMMERCE INTERNATIONAL					
	source	source	RAPPORT EXPORTATIONS / IMPORTATIONS			
	BNB	UN	BLEU	CZ	H	PL
	PIB	CTCI 2	1995-2002	1995-2001	1995-2002	1995-2002
Agro-alimentaire	DA	0	1+	O-	1-	1+
<b>Textile-Habillement</b>	DB	65+84	<b>1+</b>	<b>1-</b>	<b>1-</b>	<b>1-</b>
Bois, meubles	DD	82	O-	1+	1+	1-
Papier, carton, imprimes	DE	64	O1	O-	O+	O1
Combustibles, raffinage	DF	3	O+	O-	O-	O-
<b>Chimie sauf plastique</b>	DG	5-58	<b>1+</b>	<b>O-</b>	<b>O+</b>	<b>O-</b>
<b>Plastique, caoutchouc</b>	DH	58	<b>1-</b>	<b>O-</b>	<b>10</b>	<b>O+</b>
Minéraux non-métal	DI	66	1=	1-	10	1-
Métaux	DJ	67a 69	1-	1-	O-	1-
Machines et équipements	DK	71a 74	O+	O+	O1	O+
<b>Eq. Electrique et electroni.</b>	DL	75 a 77	<b>O-</b>	<b>O+</b>	<b>1+</b>	<b>O+</b>
Matériel de Transport	DM	78 a 79	1-	1+	O1	1-
Autres industries	DN	89	O+	O+	O+	O+
Autres biens	-	autres	?	?	?	?
TOTAL MARCHANDISES		TOTAL	1-	O+	O+	O-
numero de colonne	1	2	3	4	5	6

NOTE : Colonnes 3, 4, 5 et 6: à partir des rapports exportations totales (Xi) / importations totales (Mi) : 1 si  $X_i > M_i$  en 1995, 0 si  $X_i < M_i$  en 1995, suivi de (+) si  $X_i/M_i(2002) > X_i/M_i(1995)$ , (-) si  $X_i/M_i(2002) < X_i/M_i(1995)$ ; et noté O1 si  $X < M$  devient  $X > M$ , et 10 si  $X > M$  devient  $X < M$ . (tous corrigés  $[(X_i/M_i)/(X/M)]$ ).  
SOURCE : Nations-Unies : Comtrade, données Belgique et Luxembourg.

<sup>8</sup> Les statistiques d'heures prestées [BNB. A.31. Salariés] font apparaître une hausse de 10% de 1995 à 2002, mais l'industrie, elle, perd 7% en heures contre 6% en postes de travail (indice 0.94 au tableau 3.1.). Le rapport GEPE I (2002) signalait déjà que l'intensification des échanges avec les PECO s'était faite dans des conditions conjoncturelles très favorables, en particulier pour ce qui est de l'emploi.

<sup>9</sup> Au tableau 3.1. la part de l'emploi ( $L_i/L$ ) et celle de la valeur ajoutée ( $V_i/V$ ) peuvent être comparées. Une part de l'emploi supérieure à la part de la valeur ajoutée indique un secteur dont la productivité du travail est inférieure à la moyenne nationale:  $(V_i/L_i) < (V/L)$ .

A ce stade, on ne traite pas encore des échanges bilatéraux entre la Belgique et les nouveaux états membres, mais seulement des points forts et faibles de chacun sur l'ensemble du marché mondial, et de leur évolution. C'est le niveau d'analyse le plus pertinent en matière de concurrence commerciale, puisque la concurrence ne joue pas seulement sur les marchés bilatéraux mais aussi sur le marché mondial.

Le tableau 2 permet de constater que la branche textile belge, fort touchée dans les données de production et d'emploi, a été confrontée à une industrie textile exportatrice nette d'Europe centrale, mais que le commerce ce secteur s'affaiblit en Europe centrale (1-), tandis qu'il se redresse en Belgique (1+). Une autre branche belge fort touchée, l'équipement électrique et électronique, n'était pas exportatrice nette d'Europe centrale en 1993 et l'était seulement de Hongrie en 1995. L'Europe centrale a réussi à s'y développer mieux que la Belgique, mais ce n'était pas dit d'avance. Une analyse plus approfondie des évolutions par branche s'impose pour tenir compte de pays tiers, d'aspects nouveaux du commerce et de caractéristiques spécifiques de chaque branche.

Le tableau 2 montre aussi une modification des rapports entre exportation et importation dans plusieurs branches, tant en Belgique que chez les 3 nouveaux états membres. Ces derniers, principalement la Hongrie, pénètrent de nouveaux domaines (Tableau 2: Hongrie: Papier-carton est marqué O+, machines-équipement et matériel de transport deviennent exportateurs nets marqués O1, tandis que matériel électrique est devenu exportateur net entre 1993 et 1995 et renforce sa position marquée 1+), tout en faisant aussi face à davantage de concurrence dans leurs exportations traditionnelles (Hongrie: Plastiques et minéraux deviennent importateurs nets, marqués 1O, tandis que agro-alimentaire et textile-habillement reculent et sont marqués 1- et les métaux sont devenus importateurs nets entre 1993 et 1995 et le restent, marqué 0-) Une analyse plus approfondie des évolutions par branche s'impose pour tenir compte de pays tiers, d'aspects nouveaux du commerce international et de caractéristiques spécifiques de chaque branche<sup>10</sup>.

## **2. Développement économique et commerce intra-branche**

Le développement économique et technologique permet aux pays qu'il touche d'améliorer leurs performances dans de nouveaux domaines. Ils peuvent ainsi devenir exportateurs de produits qu'ils n'exportaient pas avant et élargir ou diversifier aussi leurs importations. La concurrence dans le commerce international peut alors toucher de plus en plus de branches de l'industrie. Il ne se limite plus à des domaines stéréotypés comme les jeux vidéo japonais et les T-shirt chinois. Les Tchèques et les Hongrois ou même les Polonais se sont montrés capables d'exporter dans des domaines de plus en plus variés. Ceci n'est pas toujours une mauvaise nouvelle pour l'industrie belge. La "mauvaise nouvelle" est que, bientôt, il n'y aura plus aucune activité qui pourra se croire à l'abri de la concurrence des nouveaux membres de l'U.E.. La "bonne nouvelle" est qu'aucune branche d'activité

---

<sup>10</sup> Dans le rapport GEPE 1 (2002), les mécanismes du commerce international étaient abordés sous l'aspect des gains et risques, en cinq points. Ces points étaient : la spécificité du commerce européen, les sources de gains de l'échange, la distribution des gains de l'échange, les problèmes de "pouvoir de marché" (monopoles), les coûts d'ajustement (Chapitre 1, section 2). Ici l'approche part des tendances observées dans chaque industrie mais fait aussi apparaître les risques et avantages du commerce international.

belge n'est totalement condamnée à disparaître face à la concurrence des nouveaux membres de l'U.E.. Il reste dans chaque branche des firmes et des segments d'activité capables d'exporter dans toute l'U.E., si pas dans le monde entier. Aucun pays n'accapare la totalité d'une branche industrielle, mais les économies d'échelle et la diversification des produits font que telle ou telle variété d'un bien est produite en un lieu, et telle autre en un autre lieu.

Le tableau 2 indiquait déjà que, dans de nombreuses branches de l'industrie, les montants d'exportations et d'importations tendaient à se rapprocher (le rapport tend vers 1) tant pour la Belgique que pour 3 nouveaux membres de l'U.E.<sup>11</sup>. Le tableau 3 confirme cette tendance, pour chaque pays dans ses rapports avec le monde et pratiquement pour chaque pays dans ses rapports avec la Belgique. Le tableau 3 donne l'indice de commerce intra-branche de Grubel et Lloyd calculé sur les 13 branches du tableau 1; chaque chiffre du tableau indique, pour chaque paire de partenaires, quel pourcentage moyen par branche des flux d'exportation est couvert par des flux d'importation dans la même branche (ou inversement)<sup>12</sup>. Tous les chiffres de 2002 sauf un sont supérieurs à ceux de 1995. Les modifications dans les indices du commerce bilatéral de la Belgique avec les nouveaux membres indiquent de plus en plus d'échanges bilatéraux de biens des mêmes branches, et probablement une lente convergence structurelle.

**Tableau 3** : Indices de commerce intra-branche  
(13 branches industrielles du tableau 3.1.)

	Monde et			
	UEBL	Rep. Tchèque (CZ)	Hongrie (H)	Pologne (PL)
1995	89,4	83,6	76,8	75,3
2002	91,4	83,9	89,1	80,3
	UEBL et			
	CZ + H + PL	CZ	H	PL
1995	80,2	74,2	72,8	75,0
2002	84,8	82,6	71,8	79,5

Source : Calcul à partir des Statistiques du Commerce International par produits (CTCI 2) des Nations-Unies (Comtrade). UEBL = Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour 1995, et Belgique+Luxembourg (moins leur commerce interne) pour 2002.

A l'intérieur d'une même branche, les échanges peuvent porter sur des qualités différentes ou sur des étapes de production différentes, ou encore sur des variétés différentes de même qualité. Dans les premiers cas on parle de commerce intra-branche vertical, dans le dernier, horizontal. Les qualités différentes impliquent

<sup>11</sup> Le nombre de secteurs (sur 13) qui connaissent une inversion du rapport  $X_i/M_i$ , une baisse d'un rapport  $X_i/M_i > 1$  (noté 1-) ou une hausse d'un rapport  $X_i/M_i < 0$  (noté 0+) est 7 pour la Belgique, 6 pour la Tchéquie, 9 pour la Hongrie et 10 pour la Pologne.

<sup>12</sup> L'indice de commerce intra-branche a été calculé de la manière suivante pour chaque paire de partenaires :

$$I = 1 - \left( \sum_{i=1}^{13} |X_i - M_i| \right) / (X + M) \text{ où } i \text{ sont les 13 secteurs CTCI2 du tableau 3.1.}$$

Pour l'indice des échanges entre la Belgique et les 3 pays, il ne s'agit pas d'une moyenne des 3 indices bilatéraux, mais bien d'un nouvel indice résultat d'une agrégation préalable des exportations et des importations totales de la Belgique vers l'ensemble des 3 pays.

souvent des intensités en facteurs différentes. Il est, par exemple, possible que l'Italie exporte des chaussures de luxe, tandis que la Chine exporte des chaussures de sport. Il est possible que les chaussures italiennes soient plus intensives en travail (artisanal), mais que la valeur ajoutée italienne par travailleur soit aussi supérieure à celle de la Chine (commerce intra-branche portant sur des qualités différentes).

Il est de plus en plus courant de répartir diverses étapes de production d'un bien entre différents pays. La fragmentation de la production est motivée par la recherche du moindre coût pour chaque composante en fonction de l'avantage comparé de chaque pays ou en fonction des compétences particulières de chaque fournisseur. En outre, le souci d'offrir des biens toujours plus adaptés aux besoins des entreprises ou aux goûts de consommateurs les fait venir d'unités de production spécialisées différentes et de presque autant de pays de production différents. Enfin, la volonté des entreprises de se concurrencer – ou de ne pas laisser la concurrence sans riposte – pousse chacune à pénétrer le marché domestique de l'autre<sup>13</sup>, avec inévitablement des frais de transport, si pas des investissements directs sur place. Ainsi, au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la croissance du commerce a été supérieure à la croissance de la production (PIB). Cette différence de croissance apparaît également pour la décennie couverte au graphique 1. Elle reflète non seulement l'ouverture de nouveaux marchés comme les NEM3 ou la Chine, mais aussi l'accélération du mouvement international de marchandises pour les raisons de spécialisation, de ciblage et de concurrence qui viennent d'être expliquées et qui opèrent aussi à l'intérieur de l'U.E..

L'analyse du commerce et de la production par branche industrielle sera détaillée à la section II, mais le point suivant de la présente section est d'abord consacré au développement des services.

### **3. Développement des services et des transports**

Outre son rôle dans une restructuration intersectorielle (tendance 1) et intrasectorielle (tendance 2) de l'activité industrielle, le développement du commerce international contribue au développement des services (tendance 3). Les services de transport viennent les premiers à l'esprit. Ceux-ci sont, de fait, d'autant plus sollicités que le commerce intra-branche se développe pour toutes les raisons présentées au point précédent. Dans la mesure où des règlements imposent que le transport soit assuré par une firme du pays d'origine ou de destination, les services de transport se développent dans pratiquement tous les pays indépendamment de leur avantage relatif dans ce type de services. D'autres services tels que les paiements, le contrôle de qualité, etc. sont également directement liés au développement du commerce international.

Une conséquence indirecte de l'intensification de la concurrence est l'allègement des structures de production afin de pouvoir réagir plus vite et afin de mieux contrôler les coûts. Ainsi, à l'intérieur même de chaque pays, les entreprises demandent de

---

<sup>13</sup> Ceci est présenté sous le nom de « dumping réciproque » dans les manuels, suivant l'article de Brander et Krugman (voir Krugman & Obstfeld, dernière édition).

nombreux services par contrat à des firmes spécialisées plutôt que d'engager elles-mêmes le personnel correspondant. Le domaine du "service aux entreprises", qui va du nettoyage des locaux au conseil stratégique et qui comprend aussi les services immobiliers, se développe de manière spectaculaire en Belgique. Le tableau 4 révèle que l'emploi dans ce type de services a crû de 35% entre 1995 et 2002 et la valeur ajoutée de 33%.

**Tableau 4.** Valeur ajoutée et emploi dans les services en Belgique : 1995-2002.

SECTEURS	DONNEES DE PRODUCTION						
	source	Valeur Ajoutée		Nombre d'emplois		Productivite	Variation
	<i>BNB</i>	Rapport	Part	Rapport	Part	relative	relative
	<i>PIB</i>	2002/1995	2002	2002/1995	2002	2002	emploi/Va
Electricite, gaz, eau	<i>EE</i>	1,00	2,46	0,92	0,62	3,97	0,92
Construction	<i>FF</i>	1,08	4,88	1,03	5,66	0,86	0,95
Commerce, réparation (particuliers)	<i>GG</i>	1,12	11,55	1,00	14,26	0,81	0,89
Hotels, restaurants	<i>HH</i>	1,18	1,66	0,99	3,50	0,47	0,84
<b>Transports, Telecom</b>	<b><i>II</i></b>	<b>1,15</b>	<b>6,96</b>	<b>1,11</b>	<b>6,71</b>	1,04	0,97
Activites financieres	<i>JJ</i>	0,93	5,00	1,04	3,50	1,43	<b>1,12</b>
<b>Location, services aux entrepr.</b>	<b><i>KK</i></b>	<b>1,33</b>	<b>22,91</b>	<b>1,35</b>	<b>13,94</b>	1,64	<b>1,02</b>
<b>Administration publique</b>	<b><i>LL</i></b>	<b>1,17</b>	<b>8,16</b>	<b>1,08</b>	<b>10,10</b>	0,81	0,92
Education	<i>MM</i>	1,13	6,61	1,07	8,50	0,78	0,95
<b>Sante et action sociale</b>	<b><i>NN</i></b>	<b>1,30</b>	<b>7,03</b>	<b>1,28</b>	<b>9,80</b>	0,72	0,98
Services collectifs ou personnels	<i>OO</i>	1,04	2,20	1,04	3,62	0,61	<b>1,00</b>
<b>Services domestiques</b>	<b><i>PP</i></b>	<b>1,15</b>	<b>0,56</b>	<b>1,38</b>	<b>2,05</b>	0,27	<b>1,20</b>
TOTAL SERVICES		1,17	79,98	1,12	82,26	0,97	0,96
TOTAL INDUSTRIE		1,08	18,29	0,94	15,30	1,20	0,87
TOTAL GENERAL		1,14	100	1,08	100	1,00	0,95
<i>Numero de colonne</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>3/5</i>	<i>4/2</i>

Source: Banque Nationale de Belgique (Belgostat online), PIB par secteurs.

Le secteur des services doit aussi son développement à une demande accrue dans des segments sans rapport direct avec le commerce international. Une population globalement riche et âgée caractérise la Belgique. Une telle population demande des services de santé de plus en plus abondants et chers, ainsi que d'autres services aux personnes. Par ailleurs, les services publics, eux, ne semblent pas diminuer leurs effectifs entre-temps (+8% comme la moyenne nationale de l'emploi), et les revenus qu'ils génèrent croissent au même rythme que l'ensemble des services (+17%), donc plus vite que le PIB (+14% en 7 ans à prix de 1995).

Par la nature des tâches que l'industrie et la population lui demandent, le secteur des services est relativement intensif en travail et connaît donc une productivité du travail inférieure à celle de l'industrie. Il faut noter, cependant, que la productivité moyenne du travail augmente également dans le secteur des services<sup>14</sup>. Le tableau 4 montre, en effet, une croissance plus rapide de la valeur ajoutée globale des services (+17%)

<sup>14</sup> Cette augmentation de productivité est souhaitable du point de vue de la prospérité économique globale du pays, c'est à dire de l'ensemble des revenus distribuables, si elle ne se fait pas au détriment de l'emploi, mais reflète l'augmentation de la capacité productive de l'ensemble des personnes désireuses de travailler.

que de l'emploi (+12%), et on sait par ailleurs que le taux de chômage global a légèrement diminué sur la même période. Les gains de productivité n'ont donc pas été acquis par une politique de destruction d'emploi. Il est possible que les nouvelles technologies de l'information et de la communication aient joué un rôle.

Le tableau 4 reprend, pour les services, les mêmes données de production que celles que donnait le tableau 1 pour l'industrie belge. Le tableau ne donne pas de données de commerce international pour ces services, celles-ci n'étant pas disponibles dans la même présentation, et les services faisant moins l'objet de commerce international que la production industrielle, quoique ceci évolue fortement<sup>15</sup>.

### **III. Evolution sectorielle du commerce international et de l'activité industrielle**

#### **1. Quelques questions clés d'analyse du commerce**

Pour la Belgique, la concurrence de nouveaux partenaires commerciaux, en particulier des 3 nouveaux états membres analysés ici, se situe à deux niveaux. Il y a d'abord la pénétration d'importations en Belgique, mais il y a aussi la concurrence subie par les exportateurs belges sur des marchés tiers. Par ailleurs, l'ouverture et la croissance des marchés des nouveaux états membres offrent des possibilités nouvelles d'exportation ou de répartition des étapes de productions pour divers biens.

Les taux de croissance des exportations et des importations permettent de compléter l'analyse de performance commencée par l'étude des exportations nettes aux tableaux 2 et 3. Le tableau 5 donne donc la croissance des exportations et importations belges par branches industrielles vis-à-vis des NEM3 et du monde. Il complète aussi le rapport global exportations/importations de la Belgique donné au tableau 2 en donnant celui de la Belgique avec les NEM3. Les taux de croissance permettent d'aborder des questions de concurrence et de performances comme celles qui sont formulées ci-dessous.

Au niveau des importations en Belgique:

- Les 3 nouveaux membres pénètrent-ils fortement certains domaines du marché belge (colonne 4)?
- Dans quels domaines cette pénétration est-elle supérieure à la croissance moyenne des importations en provenance de ces pays (colonne 4) ?
- Cette pénétration est-elle supérieure à la pénétration du reste du monde (colonnes 4 et 5)?

Au niveau des exportations belges:

---

<sup>15</sup> Pour 2002, les exportations belges atteignaient 218 milliards d'euros, dont 40 milliards de services. Plus de la moitié de ces services concernaient du transport et des activités commerciales, un cinquième était du tourisme. La balance commerciale belge de 2002 était en surplus de 11 milliards d'euros dont 2 milliards pour la balance des services.

- Les 3 nouveaux membres sont-ils des marchés porteurs pour certaines branches industrielles belges (colonne 2)?
- Ce développement est-il supérieur à la croissance moyenne des exportations belges vers ces pays (colonne 2)?
- Ce développement est-il supérieur au développement dans le reste du monde (colonnes 2 et 3)?

En comparant exportations et importations et leurs parts:

- Les exportations font-elles plus que compenser les importations (la branche se restructure, mais croît, colonnes 2, 4 et 7) ?
- L'enjeu est-il important dans commerce total de la Belgique (colonnes 6 et tableau 2)?
- Les échanges sont-ils très différents avec les 3 nouveaux pays par rapport à ce qu'ils sont avec le reste du monde (colonnes 6 et 7 et tableau 2)?

**Tableau 5** : Croissance des exportations et des importations belges

Belgique SECTEURS (i)	Source UN CTCI2	2002-1995				2002	2002
		CROISSANCE SECTORIELLE EN %				PART en %	BALANCE (ACR)
		EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	(Xi+Mi)/(X+M)	(Xi/Mi)/(X/M)		
	CZ+H+PL	MONDE	CZ+H+PL	MONDE	CZ+H+PL	CZ+H+PL	
Agro-alimentaire	0	82	7	38	0	3,78	1,87
Textile-Habillement	65+84	50	6	79	3	8,00	1,07
Bois, meubles	82	23	5	249	15	3,61	0,06
Papier, carton, imprimerie	64	179	31	173	-2	1,47	1,49
Combustibles, raffinage	3	-6	103	-65	70	0,89	0,55
Chimie sauf plastiques	5-58	238	165	483	163	20,93	1,22
Plastiques, caoutchouc	58	125	20	106	26	5,37	12,06
Minéraux non-métal	66	114	19	86	22	2,49	1,34
Métaux	67a 69	145	-7	35	4	6,59	1,06
Machines et équipements	71a 74	108	38	240	31	13,23	0,37
Eq. Electrique et électronique	75 a 77	171	48	329	54	11,40	1,02
Mat. Transport	78 a 79	86	21	260	50	10,85	1,26
Autres industries	89	34	29	246	27	2,98	1,4
<b>SOMME</b>	-	-	-	-	-	91,59	-
TOUTES MARCHANDISES		121	31	164	34	100	1,25
<b>PART DES 3 NOUVEAUX MEMBRES:</b>						1,74	5,77
numero de colonne	1	2	3	4	5	6	7

Source : UN-Comtrade, CTCI2, en dollars courants.

Outre les performances des branches industrielles belges, l'évolution du commerce des trois nouveaux états membres permet de situer leurs forces et faiblesses, et par déduction, le rôle éventuel des pays tiers.

- La position des 3 nouveaux pays dans le monde indique leur capacité de concurrencer les exportations belges sur les marchés tiers. Ainsi, le tableau 2 donne leur position exportatrice nette par branche et son évolution. Le tableau 6, permet, lui, de comparer les taux de croissance des importations et des

exportations de ces pays par branche et donne aussi l'importance de chaque branche dans le commerce de chaque pays.

- Une indication de la croissance relative des secteurs belges par rapport à ceux des nouveaux pays membres peut être trouvée en comparant le taux de croissance de leurs exportations et importations au tableau 5 à celui des exportations et importations des mêmes secteurs des 3 nouveaux états membres au tableau 6 (en annexe<sup>16</sup>).

## **2. Evolutions sectorielles**

Pour la **branche chimique** belge (classes 50 à 59), et plus particulièrement le segment des **plastiques** (classe 58), le tableau 5. confirme la position très forte au plan international déjà observée au tableau 1. Les plastiques connaissent des taux de croissance élevés à l'exportation sur les marchés des 3 nouveaux pays membres (+125% de 95 à 2002, +430% de 93 à 2000) comme sur les marchés mondiaux (+20% de 95 à 02, +75% de 93 à 2000) où ils ont une position exportatrice nette. Dans les autres segments que le plastique, les importations belges en provenance des 3 nouveaux états membres progressent plus vite (+483% de 95 à 02) que les exportations de la Belgique vers ces 3 nouveaux membres (+238% de 95 à 02), mais la Belgique renforce sa position d'exportateur net sur les marchés mondiaux, tandis que les NEM3, sont importateurs nets. La performance commerciale de la branche chimique se retrouve également dans la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi, et plus particulièrement pour le segment des plastiques (tableau 1). Enfin, il faut noter, en retournant au tableau 1, que le segment des plastiques semble plus intensif en travail et plus créateur d'emplois que la moyenne de la branche chimique.

C'est dans la **branche des machines et équipements** (classes 71 à 79) que les 3 nouveaux membres réalisent les taux de croissance les plus spectaculaires, en particulier en matière d'importations par la Belgique. En matière de matériel de transport (classes 78 et 79), c'est principalement la Tchéquie qui renforce sa position dans le segment de l'automobile. La Belgique reste un gros producteur automobile et un exportateur net de matériel de transport au niveau mondial, mais fait face à une concurrence croissante d'Europe Centrale qui renforce globalement sa position (sauf la Pologne) mais la croissance des importations belges du reste du monde (+50%) montre l'arrivée progressive de la concurrence de Turquie et d'Asie.

Pour l'équipement électrique et électronique (classes 75 à 77), les taux de croissance des importations sont supérieurs à ceux des exportations, et la Belgique est un exportateur net de plus en plus faible (1,19 en 2000, 1,06 en 2002, tableaux 2 et 5) vers l'Europe Centrale, mais importateur net du reste de monde et il semble qu'une bonne part du commerce soit une activité de commercialisation plutôt que de production puisque les données de production du tableau 1. ne font pas état de croissance dans ce domaine, même s'il semble que la Belgique garde une activité performante dans les produits de télécommunication.

---

<sup>16</sup> Le tableau 6 traite séparément chacun des 3 nouveaux états membres. Les grouper demanderait qu'on soustraie de la somme le commerce qu'ils font entre eux.

C'est dans le segment des machines et équipements industriels (classes 71 à 74) que la Belgique progresse le plus en matière de production (+22%, tableau 5), mais elle part d'un niveau plus bas (1.19% du PIB) que dans les autres segments de l'équipement, tandis que ses échanges avec les 3 nouveaux membres sont fortement déficitaires<sup>17</sup> mais que son commerce mondial dans ce domaine l'est de moins en moins (noté O+ au tableau 2, et croissance des exportations +38% supérieure à celle des importations +31% au tableau 5).

**Le domaine du bois et du meuble** (classe 82) et celui **du papier** (classe 64) est l'autre domaine de forte croissance des importations en provenance des 3 nouveaux membres. Dans ce domaine, leur performance est nettement supérieure à celle du reste du monde (relativement à la croissance moyenne des importations belges) et à la croissance des exportations belges. Néanmoins, la Belgique maintient une croissance des exportations élevée dans le secteur du papier. La croissance de la valeur ajoutée (mais pas de l'emploi) dans le domaine du bois et des meubles (tableau 1) semble indiquer une réorientation vers des spécialités haut de gamme et/ou moins intensives en travail. C'est peut-être sur les marchés tiers que la branche du meuble est la plus menacée par le renforcement général de la position exportatrice de l'Europe Centrale. Pour la Belgique, il s'agit d'un domaine représentant une très petite part de l'activité globale et même industrielle. Des facteurs de proximité (coût de transport, adaptation aux besoins du client) peuvent expliquer la meilleure résistance du meuble belge sur le marché européen que sur le marché mondial où le meuble standard et/ou en kit est le plus mobile.

**Le domaine des produits minéraux non métalliques** (classe 66: verre, ciment, diamant) **et métalliques** (classes 67 à 69) ferreux (dont l'acier) et non-ferreux (dont le cuivre) redoutait fortement la concurrence des trois nouveaux pays membres. Ils disposaient, en effet, d'une position exportatrice nette initiale (tableau 2), mais celle-ci s'est affaiblie et a même disparu pour la Hongrie. Pour les métaux, le taux de croissance des importations belges de ces pays (+35% de 95 à 2002) est inférieur au taux de croissance des exportations belges vers ces pays (+145% de 95 à 02) et à la moyenne des importations belges (+164%). La concurrence aux producteurs belges de métaux semble venir désormais davantage du reste du monde<sup>18</sup>, que d'Europe Centrale. Par ailleurs, dans le segment des produits non-métalliques (classe 66), la Belgique renforce sa position d'exportateur net vers les 3 nouveaux membres. Pour certains produits, la proximité des matières premières ou de la mer prend de l'importance, ce qui expliquerait le déclin relatif de l'acier en Europe Centrale<sup>19</sup>, par exemple. Pour d'autres produits, la proximité du client (le ciment) ou l'intégration dans un réseau technique ou commercial (le verre automobile) reste un atout. Le domaine des métaux, et principalement le segment des aciers, reste un gros contributeur à la valeur ajoutée et à l'emploi, en Belgique (2,5% du PIB) comme dans les trois nouveaux membres sous revue.

<sup>17</sup> Tableau 5: croissance des exportations bilatérales 108% de 95 à 2002, 144% de 93 à 2000 (colonne 2), croissance des importations bilatérales 240% de 95 à 02, 717% de 93 à 2000 (colonne 4), et rapport exportation/importation 37% (colonne 8).

<sup>18</sup> En 2003, la presse signale une reprise de la demande mondiale d'acier à destination de la Chine !

<sup>19</sup> Perlitz (2004) préfère mentionner des problèmes de qualité des produits et de vétusté des installations sidérurgiques alors que la demande croît pourtant dans les nouveaux pays membres (Perlitz, U. "The steel industry: Enlargement creates opportunities for E.U. mills", Deutsche Bank Research, EU Monitor, Jan. 2004, 11-18.

Les **combustibles** (classe 3) sont le seul domaine où les importations belges en provenance d'Europe Centrale sont en baisse et cela reflète notamment le déclin du charbon polonais. La position de la Belgique dans ce domaine s'explique principalement par son activité portuaire. C'est une branche dans laquelle chacun des 3 nouveaux membres est déficitaire également.

Les **activités du textile** (classe 65) et de **l'habillement** (classe 84) sont les activités industrielles qui ont le plus souffert en Belgique ces 10 dernières années. S'ils ne sont pas les seuls à avoir perdu ensemble 5% de valeur ajoutée (aux prix de 1995), ils sont les seuls à avoir perdu ensemble nettement plus de 10% de l'emploi, en fait 25% même, puisque le niveau d'emploi en 2002 n'était plus que 74% du niveau en 1995<sup>20</sup>. Les chiffres du tableau 5. signalent une sous-performance des exportations, mais aussi des importations par rapport aux moyennes. Cependant, on peut affiner l'analyse en tenant compte de la concurrence des pays tiers sur les marchés tiers et la distinction entre le textile (fils, toiles, tapis) et l'habillement.

L'émergence de nouveaux acteurs puissants est la principale explication du déclin du textile (à l'exception de certains tapis) et de l'habillement belge, de leur faible développement en Europe Centrale et même de leur récente stagnation en Turquie<sup>21</sup>. La Chine a pris, à la fin des années 1990, la première place dans les deux activités. Pour la Belgique les importations de textile d'Asie ont presque doublé entre 1993 et 2000 et ont plus que doublé pour l'habillement, tandis que les exportations textiles belges baissaient et que celles d'habillement augmentaient légèrement<sup>22</sup>. En Tchéquie, Hongrie et Pologne, les importations de textile et d'habillement croissent plus vite que les exportations (tableau 6). Le principal marché belge d'habillement est d'ailleurs l'Europe (U.E. et non-U.E.) avec 95% des exportations belges de vêtements (CTCI 84), tandis que le marché du textile est un peu plus diversifié, avec plus de 15% des exportations belges de textile (CTCI 65) qui sortent d'Europe. Des pays fondateurs de l'U.E. et la Turquie se classent avant les pays d'Europe Centrale pour l'exportation de la plupart des spécialités du textile, et le Portugal se joint à eux pour l'habillement<sup>23</sup>. Outre la Chine et ces pays européens, ce sont des pays asiatiques tels que l'Inde, le Pakistan, la Corée, l'Indonésie ou la Thaïlande qui occupent les 10 premières places d'exportateurs, parfois rejoints par le Mexique<sup>24</sup>. La libéralisation progressive du secteur au niveau mondial laisse présager une croissance prochaine de la concurrence non-européenne. L'accord sur le textile et le vêtement (ATV) qui a succédé en 1995 à l'accord "multifibres" prendra fin en 2005.

Une évolution souvent notée du textile est l'exportation de fils et toiles par les pays richement dotés en capital pour transformation en vêtements dans les pays où la main d'œuvre est abondante. Aujourd'hui, les pays à main d'œuvre abondante

<sup>20</sup> Le secteur du cuir connaît la même chute. Il n'est pas discuté dans ce rapport vu que sa part de valeur ajoutée et dans l'emploi est inférieure à 1/1000<sup>e</sup>.

<sup>21</sup> Dans l'étude GEPE II (2003), j'ai examiné spécifiquement la Turquie.

<sup>22</sup> OECD "International Trade by Commodities statistics" CD-Rom 1990-2000.

<sup>23</sup> Dans ce secteur intensif en travail, cette faible contribution de l'Europe centrale au commerce mondial par rapport au Portugal pourrait expliquer pourquoi les tests économétriques du chapitre 5 de l'étude GEPE (2004) ne trouvent pas d'effet significatif des salaires d'Europe Centrale sur l'emploi en Belgique, jusqu'à présent.

<sup>24</sup> United Nations International Trade Statistics (<http://www.intracen.org>).

produisent eux-mêmes la plupart de leurs textiles, en particulier la Chine et la Turquie, et importent tout au plus leurs métiers à tisser (parfois de Belgique d'ailleurs). L'Europe Centrale a finalement été plutôt un bon acheteur de textile belge, soit pour le vêtement, soit pour l'automobile ou la décoration. La nouveauté est la légère croissance de l'exportation d'habillement belge alors que le textile stagne désormais; cela est une évolution tout à fait intéressante qui révèle probablement l'importance des marchés de niche, d'une adaptation des produits au client et de l'appréciation de la qualité dans les régions à haut pouvoir d'achat.

L'**industrie agroalimentaire** belge (classe 0) se porte bien sur les marchés européens, de l'Est comme de l'Ouest. Pour des biens peu élastiques au revenu, presque doubler les exportations vers l'Europe Centrale (+85% du 95 à 2002) peut être considéré comme une belle performance, même si elle paraît inférieure à la performance moyenne des exportations belges vers ces 3 nouveaux membres de l'U.E.. La position exportatrice nette de la branche est bien établie depuis de nombreuses années et n'a pas souffert de la bonne position de départ de la Hongrie ni du redressement des produits agroalimentaires polonais (tableaux 2 et 6). Les statistiques belges de production montrent que la branche agroalimentaire a pratiquement maintenu son emploi en Belgique et qu'elle a augmenté sa valeur ajoutée au rythme du PIB global, donc mieux que l'industrie dans son ensemble. Il s'agit bien sûr, ici, de la partie industrielle du domaine agro-alimentaire, l'agriculture proprement dite (secteur primaire) continuant à perdre de l'emploi.

#### **4. Défis et possibilités de l'industrie et du commerce international**

Les pays d'Europe centrale sont, à la fois, des concurrents et des alliés<sup>25</sup>. Ils sont concurrents lorsqu'ils ont une position exportatrice nette initiale ou qu'ils réalisent un développement de capacité exportatrice dans les mêmes domaines que la Belgique. Ils lui deviennent d'ailleurs de plus en plus semblables avec le temps. La proximité géographique et le cadre légal européen facilitent au moins autant la pénétration des produits belges dans les nouveaux pays membres qu'ils facilitent la pénétration en Belgique et dans le monde des produits d'Europe Centrale.

Cependant, les nouveaux pays membres sont aussi des alliés dans la concurrence avec l'Asie et avec le reste du monde en général. Tout d'abord, ils offrent une main d'œuvre qualifiée et bon marché plus proche à tous points de vue et donc capable d'aider les entreprises belges à concurrencer les pays à bas salaires plus lointains. Ils n'offrent pas seulement aux entreprises belges de nouvelles possibilités de localisation dont les bénéfices rémunéreraient principalement le capital financier ou les talents d'entrepreneur. La complémentarité qu'ils présentent dans certains domaines est aussi un atout pour l'emploi industriel belge dans la mesure où une division internationale efficace du travail peut être organisée en répartissant intelligemment sur le territoire européen les étapes de production de chaque bien. Certaines étapes peuvent encore être développées davantage en Belgique tandis que d'autres le seront en Europe Centrale ou du Sud. L'élargissement de la variété

---

<sup>25</sup> L'Echo du 11 octobre 2003 publie un sondage de l'Union Wallonne des Entreprises. 51% dit être exposée à une concurrence accrue, principalement en prix, des nouveaux pays membres, mais 41% s'attend à y exporter davantage dans les prochaines années. Cependant 31% n'y a jamais exporté et 71% ne compte pas y investir. Les possibilités semblent encore mal connues.

des produits dans une même branche est également un gain pour les entreprises qui y trouvent des biens intermédiaires mieux adaptés et pour les consommateurs qui y trouvent une plus grande satisfaction.

Le marché en croissance des nouveaux pays membres permet aux entreprises belges de croître et de réaliser des économies d'échelle dans leur production belge et européenne afin d'être mieux préparées à affronter ensuite la concurrence mondiale. Ces économies d'échelle et de réseau réalisables en Europe sont particulièrement importantes pour les entreprises belges ou de n'importe quel pays d'Europe car ce type d'avantage n'est plus seulement le privilège de la production américaine, comme c'était le cas au temps du Traité de Rome, mais aussi, aujourd'hui, de la production japonaise et chinoise. En effet, même si les échanges avec l'Europe Centrale ne représentent qu'une petite part des échanges mondiaux (1,62% pour la Belgique avec 3 pays au tableau 5), ou de l'excédant commercial belge global (5,27% en 2000 selon le tableau 5), ce sont eux qui - partant d'un niveau anormalement bas - ont connu la plus forte croissance ces dix dernières années (graphique 1).

L'industrie connaît une nouvelle phase de restructuration, et le commerce avec les nouveaux états membres n'en est qu'un déterminant à côté d'autres tels que les gains inégaux de productivité, le commerce avec d'autres régions du monde ou l'évolution de la demande finale.

L'étude du commerce de la Belgique avec les trois nouveaux membres de l'U.E. principaux exportateurs confirme que la spécialisation sectorielle des pays dans le commerce international reste un fait observable. Ainsi, l'activité industrielle belge qui a connu non seulement une hausse de la valeur ajoutée mais aussi de l'emploi, la chimie, a renforcé sa position exportatrice nette initiale en Europe Centrale et dans le monde<sup>26</sup>. Il semble que la concurrence des NEM3 s'atténue dans le domaine des produits minéraux et métalliques, mais s'accroît dans les équipements électriques et électroniques et dans le matériel de transport<sup>27</sup>. Ces dernières évolutions montrent les limites de la théorie de l'avantage comparé initial comme déterminant de l'évolution sectorielle de l'emploi et de la production. L'avantage comparé d'un pays peut changer en fonction de l'évolution de ses ressources, de ses partenaires et de ses investissements dans de nouvelles activités. La Hongrie est un bon exemple de tels changements. La spécialisation sectorielle est cependant de moins en moins importante face au développement du commerce intra-branche, en particulier avec les nouveaux états membres, comme on l'a vu dès le tableau 3.

Des gains de productivité sont constamment nécessaires dans l'industrie. Ils l'étaient plus particulièrement dans des activités telles que le textile, dont la valeur ajoutée par

---

<sup>26</sup> Le secteur agro-alimentaire n'est pas loin de réaliser la même performance, avec des taux de croissance évidemment beaucoup plus faibles et un emploi pratiquement stable plutôt qu'en hausse. Le secteur des machines et équipements présente également du potentiel, mais peut-être davantage hors Europe Centrale. Ce dernier secteur, comme ceux du matériel électrique et électronique ou du matériel de transport, devrait se développer malgré la concurrence accrue car toute la branche 7 est une branche où il y a place pour une très grande variété de produits, dont de nombreux nouveaux produits. Son avenir dépend donc aussi de sa capacité d'innovation.

<sup>27</sup> Pour le textile et habillement la situation est moins claire. Il semble que tant la Belgique que l'Europe Centrale soient confrontés à une forte concurrence de pays tiers. Des développements restent possibles dans certains segments.

travailleur était restée relativement faible par rapport à d'autres activités en Belgique et dont les pertes d'emploi ont été nettement supérieures au recul de la valeur ajoutée<sup>28</sup>. Les gains de productivité ne sont pas qu'une question de quantité de production par travailleur, mais aussi une question de valeur de la production.

La concurrence d'autres régions du monde affecte aussi de nombreuses industries. L'industrie textile, comme d'autres industries traditionnelles, est désormais en recul en Europe Centrale (tableaux 2 et 6) où elle fait face à une croissance plus rapide des importations que des exportations, sous l'effet de l'amélioration de la qualité en Europe de l'Ouest et, surtout, de la croissance des exportations asiatiques.

Aucune situation n'est définitivement acquise pour une industrie, ni à l'Est, ni à l'Ouest. Les salaires montent d'ailleurs en Europe Centrale entraînés par les gains de productivité et par le développement de nouvelles activités. La seule leçon du passé est la nécessité de s'adapter et de comprendre les évolutions qu'entraînent l'entrée ou le développement de nouveaux pays dans le jeu des échanges. Par exemple, la division du travail attribuant le textile aux pays riches et l'habillement aux pays pauvres a eu ses raisons d'être, mais elle semble remplacée aujourd'hui par une autre division du travail impliquant des sous-secteurs tant du textile que de l'habillement dans différents pays, ainsi que l'équipement industriel. Une nouvelle distribution du travail se profile aussi dans le domaine de l'automobile. Cette activité est plus importante qu'il ne paraît dans les statistiques car elle est cliente de nombreuses autres industries (acier, textile, plastique, équipements, etc...). Les coûts de transport et la distance de certaines ressources ou de certains marchés sont un autre élément qui redistribue régulièrement les activités. Les réductions d'activité ou d'emploi observées à un moment ne peuvent pas être interprétées comme une tendance générale ni même comme tendance sectorielle de long terme, mais plutôt comme un appel à en comprendre les mécanismes et les implications.

### **III. Evolution et soutenabilité des grandes tendances d'activité**

Les deux premières tendances sont **l'intensification de la concurrence et la diversification des échanges**. Certaines industries sont donc d'abord touchées en fonction de l'avantage comparé des pays, mais ensuite, à l'intérieur de chaque industrie, on peut ressentir l'avantage spécifique de certaines firmes et la fragmentation du processus de production. La concurrence touche donc certaines activités plus que d'autres mais n'en épargne aucune, en particulier dans les échanges avec les pays d'Europe Centrale qui deviennent de plus en plus semblables à la Belgique. La concurrence amène une réorganisation de la production avec une nouvelle répartition des produits mais aussi des étapes de production d'un même produit. Cette intensification de la concurrence ne semble pas devoir mener à la disparition de branches d'activité en Belgique, même si elle freine clairement la croissance de larges segments de l'automobile, du meuble ou du textile. La diversification du commerce international montre, par contre, que des entreprises et des spécialités maintiennent, dans la plupart des branches industrielles, une capacité d'exportation, signe de leur succès.

---

<sup>28</sup> Le meuble aussi avait une productivité moyenne du travail apparemment faible. Il gagne en valeur ajoutée mais perd en emploi (tableau 3.1.).

La concurrence freine inévitablement les marges de croissance des salaires des pays riches. Il est normal que, suivant un nécessaire rattrapage de la productivité du travail, les salaires encore bas des pays émergents montent plus vite que ceux des pays qui jouissent des rémunérations les plus élevées. Outre cette question de détermination des revenus, la période de turbulence que nous connaissons pose la question de la mobilité des facteurs de production (Ljungqvist 2003). Il s'agit de minimiser le chômage frictionnel en facilitant l'accès des travailleurs à de nouvelles activités, et en facilitant aussi le transfert de ressources matérielles et financières d'une activité à une autre. La période de turbulence actuelle est cependant moins pénible que celle qui a accompagné les crises pétrolières de la décennie 1970 car elle s'inscrit dans un climat global de croissance plutôt que de récession et d'appauvrissement<sup>29</sup>. Il faut cependant veiller à maintenir ce climat de mobilité, d'innovation et de croissance.

La capacité de satisfaire des clients en s'adaptant à leurs besoins ou en s'intégrant dans des réseaux sera déterminante de la croissance de l'emploi et de l'activité industrielle. La fragmentation internationale de certains processus de production exige des firmes concernées une bonne capacité de s'intégrer dans des réseaux internationaux. Une grande mobilité internationale des cadres d'entreprise, ou au moins une capacité de ceux-ci de travailler avec des partenaires de pays divers et lointains deviendra de plus en plus nécessaire. Une adaptation régulière à de nouveaux produits et une attention particulière à la qualité sera nécessaire au personnel d'exécution qui veut maintenir des salaires élevés.

La troisième grande tendance est celle du **développement des services**. Il faut noter tout de suite que cette tendance ne permet pas de prédire la disparition de l'industrie, même pas en Belgique. Le secteur industriel reste le principal fournisseur de produits d'exportation. Ces recettes d'exportation sont indispensables pour acquérir toute une série de biens essentiels qui ne sont pas disponibles en Belgique; parmi ces derniers, les produits énergétiques sont les plus connus.

Il y a un certain nombre de services qui génèrent de plus en plus d'échanges internationaux et sont donc un moyen de financer des importations essentielles. Parmi ces services, le transport et la finance viennent immédiatement à l'esprit, y compris l'activité portuaire et logistique. Le rôle de Bruxelles comme capitale de l'Europe a aussi un effet non négligeable sur la consommation de services locaux par des étrangers et sur l'implantation de services vendus au reste du monde (lobbying, contrôle de qualité, centres de décision ou de logistique). Ces développements génèrent des défis pour les infrastructures de transport et pour certains centres urbains. Une bonne diversification de l'activité économique peut contribuer à une réponse souple à ces défis. Par ailleurs, il n'est pas exclu que certains services belges d'enseignement supérieur et de santé, dont la qualité est réputée d'ailleurs, ne puissent devenir des produits d'exportation. Cependant, le mode de financement

---

<sup>29</sup> Les crises pétrolières des années 1973 et 1979 et l'ouverture commerciale de ces quinze dernières années ont aussi une nature économique fondamentalement différente. Les crises pétrolières provenaient d'un pouvoir de monopole qui, par nature, restreint l'offre pour augmenter les prix et donc restreint toute l'activité économique, surtout si d'autres pouvoirs de monopole en profitent pour renforcer leur position. L'ouverture commerciale offre, en principe, des possibilités de gains d'efficacité et de croissance qui dépassent les coûts d'ajustement qu'elle demande.

et de paiement de ces services actuellement en vigueur en Europe et particulièrement en Belgique ne permet pas encore de développement international significatif dans ce domaine.

Le développement des services cache aussi, en partie, la réorganisation domestique de l'activité industrielle. Si la part de l'industrie dans la valeur ajoutée baisse de 20,10% à 18,65% entre 1995 et 2002, sa part combinée avec celle des services aux entreprises et immobiliers monte de 39,84 à 41,56%. Certes tous les services aux entreprises ne s'adressent pas à des entreprises industrielles. Par ailleurs, il faut aussi être attentif à la demande de services créée par la réglementation de plus en plus sévère de l'activité économique et industrielle en particulier. Cette évolution est nécessaire, mais il faut veiller à ce qu'elle améliore vraiment le niveau de vie de la population plutôt que d'obérer l'activité par des mesures tatillonnes ou arbitraires<sup>30</sup>.

La bonne tenue du secteur des services en matière d'emploi et de valeur ajoutée ne peut pas faire oublier que ce secteur est lui aussi de plus en plus soumis à la concurrence internationale. Cette concurrence prend quatre formes, dont les deux premières sont plus répandues, à savoir prestation de services à distance (comptabilité ou "call center" placés à l'étranger), et l'établissement des étrangers (principalement des entreprises, par exemple une banque étrangère en Belgique) sur le territoire national, les deux autres sont la mobilité des consommateurs (étudiants belges suivant un cursus à l'étranger) ou des fournisseurs (médecin étranger de passage offrant une consultation en Belgique). Certaines entreprises belges de services, en particulier dans le domaine financier et bancaire ont clairement saisi l'occasion de l'ouverture de nouveaux états membres pour s'y installer soit par achat de banques locales, soit par développement de leur propre activité. Le lien étroit entre les services et la clientèle locale reste un frein à leur internationalisation et ce lien demande un savoir-faire particulier pour réussir l'exportation de services<sup>31</sup>.

#### **IV. Implications de politique économique**

La **politique économique** sectorielle proprement dite est difficile à orienter. Elle ne se limite pas à l'industrie. En fait, elle ne se justifie qu'en cas de problème sectoriel spécifique et manifeste. Le premier cas est celui de coûts d'ajustement importants qui pourraient causer une destruction ou une mauvaise allocation de ressources, malgré tous les efforts faits pour favoriser la mobilité des facteurs. Un autre cas est celui d'économies d'échelles pouvant mener à une prise profitable de parts de marché, pour autant que d'autres pays ne visent pas les mêmes niches avec la même énergie et que la politique européenne de la concurrence le permette. Un dernier cas, probablement le plus intéressant, est celui d'effets externes désirables à développer (réseaux, know-how, ...) ou indésirables à contrôler (pollution, qualité importée douteuse, ...), mais ces effets sont souvent mieux pris en compte par des mesures globales plutôt que sectorielles.

---

<sup>30</sup> Un exemple d'actualité est celui des nuisances sonores des avions. Il est plus important de réduire le bruit que le nombre de vols. Même si la seconde mesure est plus facile à mettre en œuvre, elle est plus coûteuse économiquement.

<sup>31</sup> Voir la contribution du Prof. Jean-Claude Koeune dans sur le secteur bancaire GEPE I(2002) et II(2003) et Jean-Claude Koeune (2003) "La marche vers l'Est des banquiers européens" Regards Economiques 8, Mars, Louvain-la-Neuve: UCL-Ires (<http://regards.ires.ucl.ac.be>).

En fait, ce sont les infrastructures publiques, la qualité de la législation et de la régulation, l'éducation et la formation, les processus d'ajustement et de négociation qui sont des déterminants importants de la productivité de tous les secteurs et particulièrement des secteurs en croissance. Cependant, les possibilités de nouveaux marchés étant trop mal connues, une information s'impose en Belgique tout comme une promotion active de la Belgique sur ces marchés. Enfin, la réorientation commerciale réussie de la Hongrie<sup>32</sup> montre l'importance de s'intégrer dans des circuits de commerce et d'investissement international et de développer la capacité d'innover. Ces domaines globaux d'action publique méritent une attention particulière.

Les services de santé et autres services aux personnes connaissent une forte croissance. Celle-ci correspond à une demande accrue. Cependant la satisfaction de ces besoins, comme de l'ensemble des besoins, demande des gains de productivité dans les secteurs fort demandés (pour en limiter le coût) ainsi que dans d'autres secteurs (pour libérer des ressources qui puissent alors aller vers les secteurs les plus demandés). Les gains de productivité dans les services comme dans l'industrie sont la condition d'un enrichissement durable de la population belge, pourvu qu'ils ne se fassent pas au détriment de l'emploi global.

Le vieillissement de la population est un phénomène qui touche aussi bien les pays d'Europe Centrale que les pays d'Europe de l'Ouest. Le maintien du niveau de vie peut passer par divers canaux: une productivité accrue des personnes au travail, l'accroissement des prestations de travail (soit par des immigrants, soit par le prolongement de la vie active quitte à travailler moins d'heures par semaine), l'accumulation d'une épargne. Cette dernière voie sera d'autant plus durable que l'épargne sera placée dans des activités productives à haut rendement, c'est à dire dans des pays à fort taux de croissance, pourvu qu'ils offrent suffisamment de sécurité juridique (garantie de paiement). Le surplus considérable de balance commerciale de la Belgique avec le reste du monde et l'Europe centrale en particulier s'explique dans cette perspective. Les perspectives de baisse de risque en Europe centrale sont particulièrement favorables, et les perspectives de croissance y dépendent du développement de la productivité d'une population stable.

L'intensification des échanges avec l'Europe Centrale offre finalement plus d'avantages que d'inconvénients pour la Belgique. Elle nous rappelle la nécessité de s'ajuster intelligemment à toute situation nouvelle. Elle ouvre des marchés en forte croissance dans le cadre réglementaire européen familier à la Belgique. Elle permet aussi d'organiser une meilleure division du travail en Europe et de développer des réseaux de production et des économies d'échelle, ce qui permet d'aborder ensuite mieux la concurrence mondiale. Ce nouveau partenariat européen, fait de concurrence et d'alliances, ne nous dispensera cependant pas de faire face aux défis et aux opportunités d'un monde plus vaste, si nous voulons améliorer ou simplement maintenir notre niveau de vie.

---

<sup>32</sup> La Hongrie a connu des taux de croissance du PIB supérieurs à 4% après 1997 et a eu une balance commerciale en surplus avec la Belgique de 2000 à 2003, mais a retrouvé un faible déficit commercial en 2003.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ABRAHAM, Filip, KONINGS, Jozef, VEUGELERS, Reinhilde, VAN HOVE, Jan & VANSTEENKISTE, Isabel (2002) *De Nieuwe EU: De doodsteek voor de Vlaamse Economie?* Leuven: Acco, 118 pp.
- Conseil Central de l'Economie (2003) Avis sur l'élargissement de l'U.E..
- FEB (2002) Focus Elargissement, Annexe à l'Infor-FEB du 21 novembre 2002.
- KAMINSKI, Bartolomiej (1999) Hungary's Integration into European Union Markets: Production and Trade Restructuring *World Bank Working Paper 2135*.
- KAMINSKI, Bartolomiej & NG. Francis (2001) "Trade and Production Fragmentation Central European Economies in European Union Networks of Production and Marketing" *World Bank Working Paper 2611*.
- KRUGMAN, Paul & OBSTFELD, Maurice *Economie Internationale*, Bruxelles: De Boeck, Traduit de l'américain *International Economics Theory and Policy*, dernière édition.
- LJUNGQVIST, Lars (2003) "European Unemployment: Labour Market Institutions and Economic Turbulence" *CES-Ifo DICE Report*, 7-12.
- NEVEN, Damien (1995) "Trade Liberalization with Eastern Nations, How Sensitive?" in Faini, R. & Portes R. (Eds.) *European Union Trade with Eastern Europe*, 19-60.
- SIMONIS, Dominique & LAMBRECHT, Micheline (2001) "Some economic implications of Eastern EU enlargement for Belgium" Brussels: Federal Planning Bureau Working Paper 7-01.
- GEPE I (2002) VANDAMME, Jacques & VANDEPOELE, Laurent (Editeurs) *L'Elargissement de l'Union Européenne: Défis et Opportunités*, Rapport du GEPE à la demande de M. Charles Picqué, Ministre des Affaires Economiques.
- GEPE II (2003) VANDAMME, Jacques & VANDEPOELE, Laurent (Coordinateurs) *L'adaptation des structures de décisions économiques aux conséquences de l'élargissement de l'Union Européenne*, Etude complémentaire du GEPE pour le Ministère des Affaires Economiques, mars 2003.
- GEPE (2004) PLASSCHAERT, S. (Coordinateur) *Les conséquences micro-économiques de l'élargissement de l'Union Européenne*, rapport présenté le 29 mars 2004 pour l'IRRI et la FEB.

## **ANNEXES**

L'annexe 1 présente le tableau 6 annoncé dans le texte.

Les annexes 2A à 4A reprennent, pour la période 1993-2000, à titre de comparaison, les données que les tableaux 1, 2, 3, 5 et 6 donnent pour la période 1995-2002.

**Annexe 1****Tableau 6.** Analyse du Commerce des 3 nouveaux pays membres

3 nouveaux pays membres SECTEURS (i)	Source	2002-1995						2002			
		CROISSANCE SECTORIELLE EN %						PART DES ECHANGES			
		EXPORTATIONS			IMPORTATIONS			$(X_i+M_i)/(X+M)$ [%]			
OCDE	CZ	H	PL	CZ	H	PL	CZ (2001)	H	PL		
Agro-alimentaire	0	-14	-3	38	1	43	18	3,30	4,47	5,91	
Textile-Habillement	65+84	8	31	-1	27	40	43	5,48	4,82	6,68	
Bois, meubles	82	133	193	116	42	128	181	1,84	1,43	3,50	
Papier, carton, imprimerie	64	35	170	184	51	48	82	1,99	1,67	3,35	
Combustibles, raffinage	3	8	34	9	67	54	90	6,20	4,61	7,48	
Chimie sauf plastiques	5-58	4	68	24	22	45	84	6,00	5,50	8,08	
Plastiques, caoutchouc	58	11	15	169	65	90	100	2,55	2,05	2,92	
Mineraux non-metal	66	33	61	45	36	110	69	2,83	1,30	2,01	
Metaux	67a 69	10	39	17	42	89	126	10,97	6,18	9,61	
Machines et équipements	71a 74	75	572	201	37	258	72	13,54	15,07	11,37	
Eq. Electrique et electronique	75 a 77	196	563	275	90	442	130	18,31	31,23	12,45	
Mat. Transport	78 a 79	201	345	193	88	198	313	12,72	8,61	13,78	
Autres industries	89	66	389	133	55	182	65	4,47	3,77	3,58	
<b>SOMME</b>	-	-	-	-	-	-	-	90,20	90,71	90,72	
TOUTES MARCHANDISES		54	176	76	44	148	90	100	100	100	
<i>numero de colonne</i>		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Source : UN-Comtrade International Trade Statistics by Commodities, CTCI2, en dollars courants.

**Annexe 1A****Tableau A.1.** Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et du commerce : Belgique et 3 nouveaux membres de l'U.E. (voir tableaux 1 et 2 dans le texte)

SECTEURS	DONNEES DE PRODUCTION BELGE					DONNEES OCDE DE COMMERCE INTERNATIONAL					
	source	Valeur Ajoutée		Nombre d'emplois		source	Belgique	RAPPORT EXPORTATIONS / IMPORT.			
	BNB	Rapport	Part	Rapport	Part	OCDE	Part 2000	BE	CZ	H	PL
	PIB	2002/1995	2002	2002/1995	2002	CTCI 2	(Xi+Mi)/(X+M)	1993-2000	1993-2000	1993-99	1993-99
Agro-alimentaire	DA	<b>1.14</b>	2.65	0.99	2.33	0	7.33	1+	10	1-	1+
<b>Textile-Habillement</b>	DB	<b>0.95</b>	0.95	<b>0.74</b>	1.17	65+84	5.15	1+	1-	1-	1=
Bois, meubles	DD	<b>1.22</b>	0.31	<b>0.91</b>	0.35	82	1.03	10	1+	1+	1+
Papier, carton, imprimés	DE	1.06	1.45	0.96	1.25	64	1.95	0+	0=	0+	0+
Combustibles, raffinage	DF	<b>1.34</b>	0.51	<b>0.90</b>	0.13	3	6.66	0+	0-	0-	0-
<b>Chimie sauf plastique</b>	DG	<b>1.13</b>	3.62	<b>1.01</b>	1.72	5-58	12.71	O1	0-	0-	0-
<b>Plastique, caoutchouc</b>	DH	<b>1.18</b>	0.76	<b>1.09</b>	0.62	58	4.78	1+	0-	10	1+
Minéraux non-métal	DI	<b>0.99</b>	0.98	0.94	0.83	66	8.49	1=	1-	10	1-
Métaux	DJ	<b>0.95</b>	2.54	0.95	2.39	67a	69 5.68	1-	1-	10	1-
Machines et équipements	DK	<b>1.19</b>	1.19	0.98	1.02	71a	74 7.18	0+	0+	0+	0+
<b>Eq. Electrique et electroni.</b>	DL	<b>0.98</b>	1.44	<b>0.90</b>	1.25	75 a	77 6.50	0-	0+	O1	0+
Matériel de Transport	DM	<b>0.95</b>	1.60	0.96	1.46	78 a	79 12.34	1-	1+	O1	1-
Autres industries	DN	<b>1.15</b>	0.61	<b>0.88</b>	0.72	89	3.10	0+	10	0-	0+
Autres biens	-	-	0	-	0	autres	17.1	?	?	?	?
TOTAL INDUSTRIE	somme	1.08	18.29	0.94	15.3	-	100	1-	10	0+	0-
TOTAL Belgique	Total	1.14	100	1.08	100	-	-	-	-	-	-
numero de colonne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Sources: Calculs propres à partir de Belgostat online (Banque Nationale de Belgique) des statistiques du Commerce International de l'OCDE (CD-rom).

Commentaires pour la production belge:

Reculs importants (rapport 2002/1995 faible) en italiques gras:  
 inférieur 1 pour la Valeur ajoutée et à 0,94 (moyenne de l'industrie) pour l'Emploi.  
 Avancées importantes (rapport 2002/1995 élevé) en gras:  
 supérieur à 1,08 (moyenne de l'industrie) pour la Valeur ajoutée,  
 et à 1 pour l'Emploi.

Commentaires pour le commerce international:

Colonne 7 : part du secteur i dans le commerce total de la Belgique.  
 Colonnes 8,9,10 et 11: Rapports multilatéraux corrigés :  
 Exportations totales (X)/Importations totales (M):  $[(X_i/M_i)/(X/M)]$  :  
 1 si  $X_i > M_i$  en 1993, 0 si  $X_i < M_i$  en 1993, suivi de  
 (+) si  $X_i/M_i(2000) > X_i/M_i(1993)$ , (-) si  $X_i/M_i(2000) < X_i/M_i(1993)$ ;  
 et noté O1 si  $X < M$  devient  $X > M$ , et 10 si  $X > M$  devient  $X < M$ .

**Annexe 2A****Tableau A.2.:** Belgique croissance du commerce, part sectorielle, balance commerciale et part des 3 nouveaux membres de l'U.E. (voir tableau 4 du texte)

Belgique SECTEURS (i)	Source OCDE CTCI2	2000-1993				2000		2000	
		CROISSANCE SECTORIELLE EN %				PART DES ECHANGES		BALANCE (ACR)	
		EXPORTATIONS		IMPORTATIONS		(Xi+Mi)/(X+M) [%]		(Xi/Mi)/(X/M)	
		CZ+H+PL	MONDE	CZ+H+PL	MONDE	NEM3	MONDE	NEM3	MONDE
Agro-alimentaire	0	138	14	14	12	3,00	7,33	1,83	1,14
Textile-Habillement	65+84	122	15	233	12	8,37	5,15	0,97	1,14
Bois, meubles	82	183	13	633	52	3,34	1,03	0,07	0,82
Papier, carton, imprimerie	64	263	55	573	36	1,08	1,95	0,53	0,84
Combustibles, raffinage	3	44	82	-55	84	1,19	6,66	1,29	0,53
Chimie sauf plastiques	5-58	202	92	292	87	13,75	12,71	1,34	1,04
Plastiques, caoutchouc	58	430	75	181	72	5,87	4,78	8,08	1,64
Mineraux non-metall	66	246	43	84	46	2,06	8,49	1,24	1,01
Metaux	67a 69	308	33	304	55	6,71	7,71	0,87	1,19
Machines et équipements	71a 74	144	90	717	86	11,52	3,72	0,36	0,86
Eq. Electrique et électronique	75 a 77	1053	93	1382	101	17,72	9,16	1,19	0,82
Mat. Transport	78 a 79	40	29	1086	69	11,43	12,34	0,92	1,17
Autres industries	89	75	40	353	34	2,44	3,1	2,17	0,84
<b>SOMME</b>	-	-	-	-	-	<b>88,48</b>	<b>84,13</b>	-	-
TOUTES MARCHANDISES		186	47	336	50	100	100	1,28	1,08
<b>PART DES 3 NOUVEAUX MEMBRES (n):</b>						<b>1,62</b>	<b>(Xn-Mn)/(X-M):</b>	<b>5,27 %</b>	
<i>numero de colonne</i>	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Source : OECD International Trade Statistics by Commodities, CTCI2, CD-Rom en dollars courants.

Notes : Colonne 7 = Colonne 7 au tableau A.1..

NEM3 = CZ+H+PL = Tchéquie + Hongrie + Pologne.

**Annexe 3A****Tableau A.3.** Analyse du Commerce des 3 nouveaux pays membres (voir tableau 6, en annexe du texte)

3 nouveaux pays membres SECTEURS (i)	Source OCDE	2000-1993						2000		
		CROISSANCE SECTORIELLE EN %						PART DES ECHANGES		
		EXPORTATIONS			IMPORTATIONS			$(Xi+Mi)/(X+M)$ [%]		
CTCI2	CZ	H	PL	CZ	H	PL	CZ	H (1999)	PL (1999)	
Agro-alimentaire	0	2	23	66	62	19	38	3.50	4.88	6.62
Textile-Habillement	65+84	103	68	55	249	71	94	5.83	6.32	8.43
Bois, meubles	82	516	292	239	125	91	262	1.85	1.52	3.23
Papier, carton, imprimerie	64	164	371	346	198	87	204	2.03	1.77	2.96
Combustibles, raffinage	3	13	13	0	125	3	41	6.55	4.03	6.42
Chimie sauf plastiques	5-58	57	42	65	103	62	136	6.29	5.75	8.22
Plastiques, caoutchouc	58	119	42	148	235	152	264	2.86	2.13	2.93
Mineraux non-metall	66	60	59	76	159	137	244	2.94	1.43	2.34
Metaux	67a 69	66	74	45	224	141	247	11.53	6.61	9.93
Machines et equipements	71a 74	169	580	146	102	263	166	13.15	15.89	11.97
Eq. Electrique et electronique	75 a 77	535	827	324	243	383	211	16.67	28.53	12.86
Mat. Transport	78 a 79	280	232	135	270	33	341	12.30	9.13	11.08
Autres industries	89	123	217	284	197	272	119	4.41	3.71	3.72
<b>SOMME</b>	-							<b>89.91</b>	<b>91.70</b>	<b>90.71</b>
TOUTES MARCHANDISES		125	181	94	154	124	144	100	100	100
<i>numero de colonne</i>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Source : OECD International Trade Statistics by Commodities, CTCI2, CD-Rom en dollars courants.

**Annexe 4A****Tableau A4.** Indices de commerce intra-branche (voir tableau 3 dans le texte)  
(13 branches industrielles du tableau 1)

	Monde et			
	Belgique	Rep. Tchèque (CZ)	Hongrie (H)	Pologne (PL)
1993	89,2	78,5	72,9	71,1
2000	91,0	83,1	85,5 (1999)	72,6 (1999)
	Belgique et			
	CZ + H + PL	CZ	H	PL
1993	66,2	53,7	61,3	56,7
2000	75,7	70,3	70,8	62,0

Source : Calcul à partir des Statistiques du Commerce International par produits de l'OCDE (CTCI 2)